

PROGRAMME DE FORMATION : CACES® R489

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489

Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Objectifs Pédagogiques

Être capable d'appliquer les règles de sécurité sur l'engin concerné aussi bien sur le plan théorique que pratique : conduire, manœuvrer et entretenir le chariot.

Logistique

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants ainsi que de lunettes de protection.

Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques relatives à l'utilisation des chariots élévateurs en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite de l'engin. Les groupes de travail ne sont pas surchargés (Nombre défini suivant le niveau des candidats et les catégories demandées).

Les Moyens :

- Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas et livret de formation

Formation pratique : conduite sur le chariot concerné - Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Profil Formateur/Testeur :

Formateur-expert en CACES® levage manutention

Testeur qualifié IFP – Certifié par Global Certification sous N°STC/219. (Plateforme certifiée GLOBAL Certification).

Formation Théorique et compétences attestées :

Durée : 1 Journée soit 7 Heures

Contenu :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ..).
- Connaitre la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaitre et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

Formation Pratique et compétences attestées:

Durée : 1 à 4 Journées (A fixer en fonction de l'expérience du candidat : Novice ou Expérimenté)

Contenu :

- Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
- Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Public concerné :

Toutes les personnes expérimentées ou non, appelées à conduire un Chariot élévateur dans une entreprise.

Etre apte à la visite médicale et avoir plus de 18 ans.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Evaluation :

Les épreuves théoriques (sous forme de **QCM sur tablette**) et pratiques de la conduite d'un chariot élévateur sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R489 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie de chariot.
La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Lieu de Formation :

Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon 63500 ISSOIRE

Contact de Formation :

Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail : issoireformationprevention@outlook.fr

Modalité et Tarifs :

Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer
Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.
Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : intercariforef.org et monncompteformation.gouv.fr).

Délais d'Accès :

Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

Accessibilité Personnes Handicapées :

Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Validité :

Selon la Recommandation R489 la validité du CACES® est de 5 ans.

Depuis le 01/01/2020

Le CACES® R389 devient le CACES® R489

Cat.1A (RS5055) – Cat.1B (RS5057) – Cat.2B (RS5058) – Cat.3 (RS5054) – Cat.4 (RS5059) – Cat.5 (RS5060)
(Date d'enregistrement au 27/01/2020 - CNAM)

Ancienne catégorie	Type d'engins concernés	R389 à R489 Nouvelle catégorie
1	Transpalettes à conducteur porté (hauteur de levée ≤ 1.20 m) 	1A
	Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1.20 m) 	1B
2	Chariots à plateau porteur (charge ≤ 2 tonnes) 	2A
	Chariots tracteurs industriels (traction ≤ 25 tonnes) 	2B
3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 t) 	3
4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 t) 	4
5	Chariots élévateurs à mât rétractable 	5
	Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (> 1.20m) 	6
6	Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories 	7